

MONS, Frameries

Rue de Mons, 3

Le PASS*Monument et site classés par Arrêté ministériel de la Région wallonne du 8-09-1989*

Fondé en 1782, le charbonnage de Crachet-Picquery devient au XIX^e siècle un important centre houiller suite à la fusion des concessions de Crachet-Picquery et d'Agrappe en 1896. En 1943, l'ensemble est absorbé par la SA Cockerill qui entame une vaste campagne de modernisation des installations: remplacement du châssis à molettes en bois par un ouvrage métallique achevé en 1950, installation d'une nouvelle machine d'extraction et d'un nouveau triage-lavoir. Cependant, ces investissements ne peuvent empêcher la fermeture du charbonnage en 1960. Sur ce site exploitant plusieurs puits, coexistaient des bâtiments et des installations d'époques et de styles architecturaux différents. De cet ensemble ne subsistent que les parties les plus récentes, centrées autour du puits n° 11: le châssis à molettes entouré de son bâtiment-belvédère, l'ancienne salle des machines située à proximité ainsi que les anciens silo et ateliers situés en amont de cet ensemble. Ces constructions modernes, en brique et en béton armé, présentent une architecture caractérisée par des volumes simples, des lignes résolument droites et d'étroites fenêtres rectangulaires. Le bâtiment-belvédère, élevé sur pilotis, se compose de volumes parallélépipédiques disposés de manière polygonale. Ses percements tout en longueur accentuent l'horizontalité contre-carrée par l'élan vertical du châssis à molettes émergeant au centre du dispositif. La salle des machines constitue un contrepoids à cet ensemble formé par le bâtiment-belvédère et le châssis à molettes: son caractère massif répond à l'élancement de ses voisins, et la verticalité de ses percements reprend le rythme général tout en s'opposant à l'horizontalité créée par les longues bandes de fenêtres du bâtiment-belvédère. Le jeu instauré entre les différents volumes témoigne du fait que cette architecture industrielle possède, au-delà de sa fonctionnalité, des qualités esthétiques qui méritent d'être mises en valeur.

Le classement du site en 1989 marque la reconnaissance de ces qualités: c'est la première étape du plan de réaffectation dont l'aboutissement se situe en 2001 avec l'ouverture du PASS, un lieu de découverte et de vulgarisation des sciences, des techniques et des nouvelles technologies. Le projet du PASS est né d'une volonté de la Région wallonne de travailler autour de la diffusion de la culture scientifique et technique (PROVIDENCE, 2001, p. 156). L'initiative débute par une exposition temporaire destinée aux enfants et intitulée «Curiosités». La mise sur pied du projet se poursuit avec le choix du site minier de Frameries et la réflexion sur la relation au passé du lieu. Une enquête menée auprès du public révèle l'importance de donner au site une nouvelle image en rapport avec la thématique développée et les technologies actuelles. Ces diverses réflexions sont finalement concrétisées avec l'élaboration d'un programme dont la transposition architecturale est l'œuvre de l'architecte français Jean Nouvel, lauréat du concours organisé autour de ce projet.

Le PASS est constitué de différentes zones affectées à des fonctions ou des thématiques précises et matérialisées par des infrastructures ou des bâtiments distincts: la Pass'erelle, le Pass'age ou Rue des Enfants, le belvédère ou Grenier des Histoires, le châssis à molettes, la salle des machines et le Hangar à Expositions constituant le noyau principal et regroupant les zones d'exposition proprement dites; le Quartier Silo situé en amont et réservé aux infrastructures annexes (brasserie-restaurant, salle de réunion); le Jardin des Aventures, vaste parc entourant cet ensemble.

Jean Nouvel, secondé par Marie-Hélène Baldran et Laurent Niget, inscrit son intervention en exploitant les points forts du site, c'est-à-dire les bâtiments et installations existants, et en les combinant à de nouvelles constructions, le tout exprimé suivant un langage résolument contemporain voire futuriste, high-tech. La conception du projet repose, selon l'architecte, sur trois grands principes: conserver la force et la

signification des éléments anciens en préservant leur relation au site, *révéler la relation du nouveau programme à l'ensemble d'un site-territoire* (NOUVEL, 1999, p. 54) et *affirmer qu'aujourd'hui tout acte de transformation est un acte de création aussi important qu'un acte d'édification ex nihilo* (NOUVEL, 1999, p. 54).

Plus concrètement, le projet mené pour l'installation du PASS présente trois aspects : non-intervention sur les structures conservées, interventions ponctuelles au sein des espaces réutilisés et ajout de nouveaux volumes. Ces différents types d'actions sont néanmoins traités suivant un même parti pris esthétique, une affirmation audacieuse du caractère industriel à tous les niveaux, ce qui confère unité et cohérence au projet.

Le projet surprend par la manière d'exploiter les bâtiments existants suivant une démarche de non-intervention doublée d'un principe de *non-finito*. Les bâtiments sont réutilisés tels quels en conservant et en affirmant tant l'aspect industriel brut que les différentes traces laissées par le temps. Les maçonneries ne sont donc ni soigneusement nettoyées, ni réenduites, ni repeintes, mais elles se présentent avec leur structure apparente et portent de surcroît les marques laissées par l'activité passée et les remaniements, y compris les actes architectoniques posés pour la réaffectation actuelle.

Toutefois, le projet ne se limite pas à cette « récupération » de bâtiments anciens. Jean Nouvel réussit à dégager le caractère et la force de l'architecture existante et à créer un lieu qui acquiert dès lors une nouvelle valeur esthétique totalement inattendue et insoupçonnable auparavant.

Outre des renforcements architectoniques de structures, des interventions opérées dans le bâti existant assurent les équipements techniques et muséaux indispensables au fonctionnement du nouveau programme. En ce qui concerne ces aménagements intérieurs, l'ancien est revisité par une architecture contemporaine qui joue avec le vocabulaire industriel. Les nouveaux éléments (rampes, escaliers, cloisons, planchers...) sont identifiés, et rendus lisibles par leur langage architectural moderne et par leur détachement par rapport aux structures existantes. Ces ajouts se caractérisent par un aspect industriel, brut, non fini, accentué par l'emploi de matériaux tels que le béton apparent, le métal, et par la typologie des éléments constructifs mis en œuvre (treillis, éléments perforés).

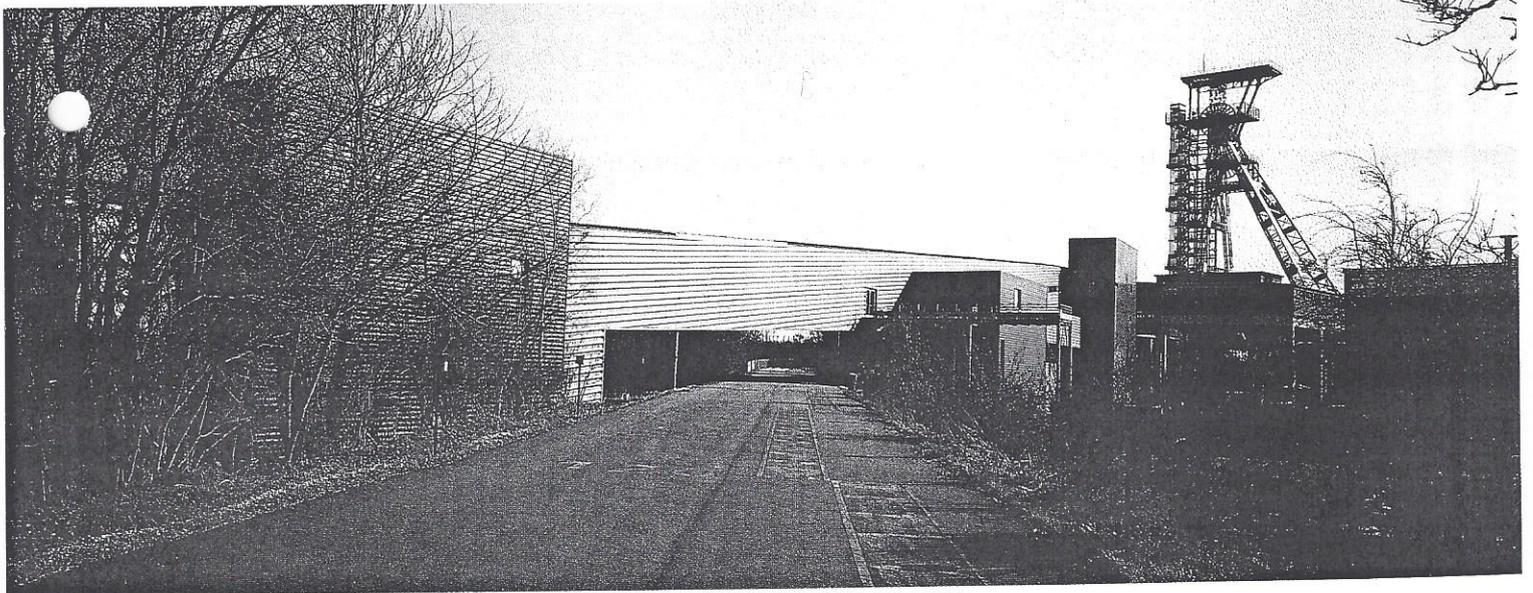
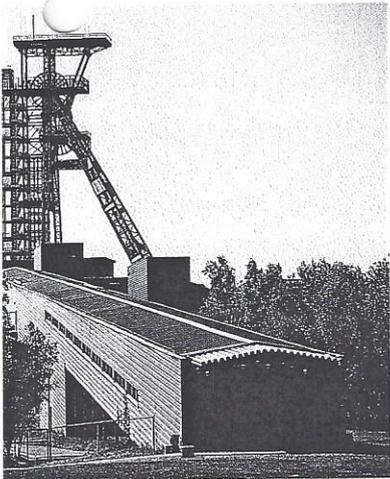
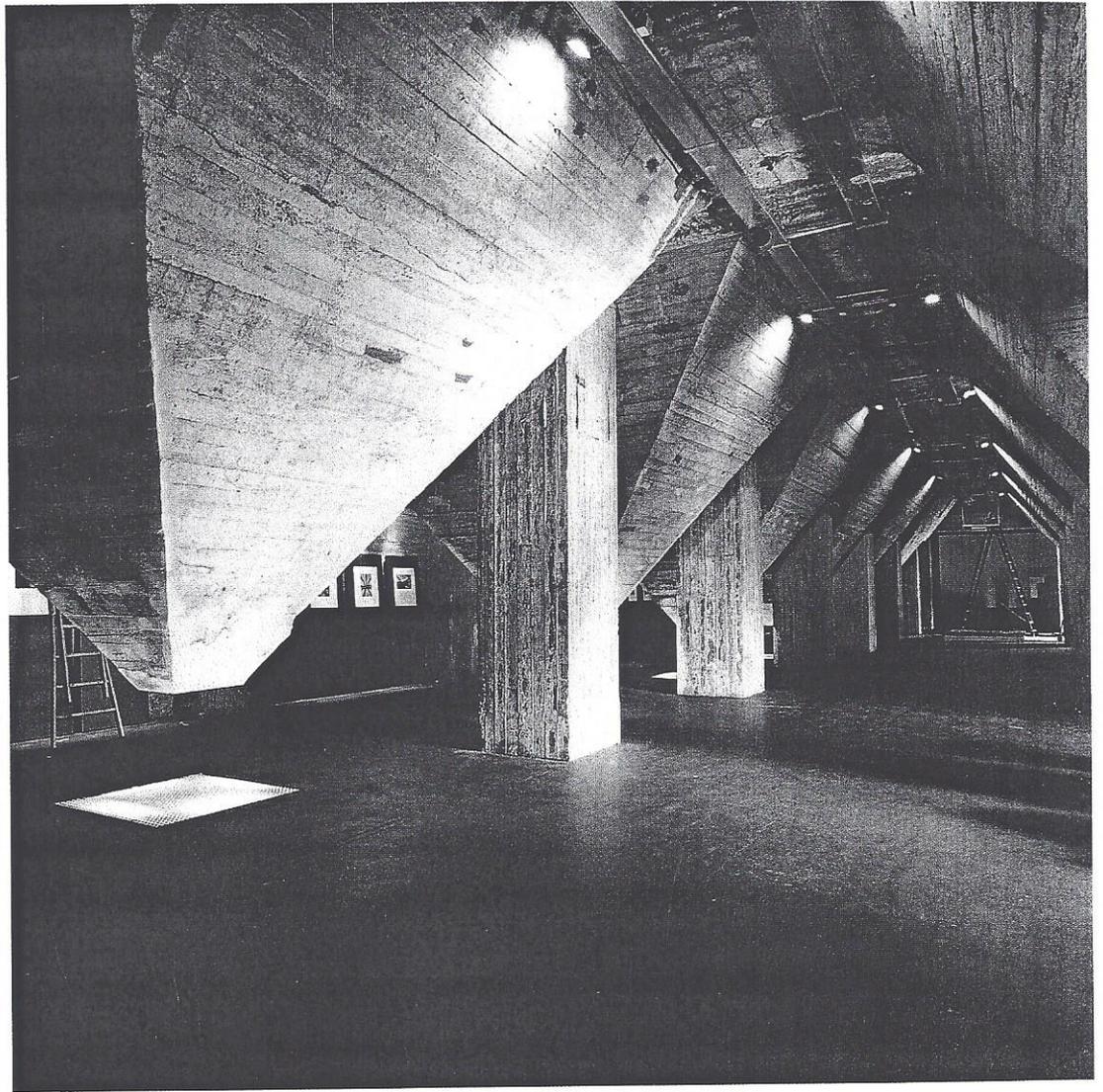
L'aspect le plus perceptible de l'intervention menée par Jean Nouvel est l'ajout de nouvelles constructions : la Pass'erelle, la Rue des Enfants et le Hangar à Expositions. Leur *logique d'implantation [...] est industrielle : purement fonctionnelle et économique, dans une esthétique directe* (NOUVEL, 1999, p. 58-60). Ces nouveaux volumes sont caractérisés par une architecture contemporaine, futuriste. Mais derrière cette apparente confrontation ancien/nouveau, est instauré un double système de références : au passé du site d'une part, et au monde industriel d'autre part.

Les références à l'histoire du site sont créées subtilement, notamment par le tracé de la passerelle suivant des lignes de force anciennes. Longue de 260 mètres, elle est disposée en pente et mène le visiteur du parking au bâtiment-belvédère situé à 17 mètres de hauteur. Le chemin qu'elle emprunte occupe celui que suivaient autrefois les wagonnets de la mine depuis le bâtiment-belvédère vers le triage-lavoir.

Les références au monde industriel sont insinuées par l'emploi des matériaux, par les formes architecturales adoptées et par le traitement général de l'espace. Ainsi, le Hangar à Expositions évoque, tant par sa dénomination que par son architecture, le hall industriel moderne. Il s'agit d'un volume simple revêtu d'un bardage métallique et équipé de grandes portes coulissantes. A l'intérieur, le traitement général de l'espace est similaire à celui adopté pour les bâtiments anciens : affirmation du système constructif, emploi de matériaux bruts, absence de parachèvements et de finitions, présence de conduits techniques apparents et cloisonnements à fonction muséale posés librement dans l'espace.

Si dans le projet, différents niveaux de lecture se juxtaposent, à savoir les bâtiments anciens et l'architecture contemporaine, le traitement architectural privilégiant cet aspect brut est identique pour tous les espaces qui se succèdent suivant une même ambiance. Par ailleurs, la cohérence de l'ensemble repose sur l'établissement d'étroits rapports entre ces différentes parties.

La relation directe entre l'ancien et le nouveau, basée notamment sur leur interpénétration, est particulièrement perceptible dans les zones de contact entre le bâti existant et les nouveaux volumes (par exemple entre le bâtiment-belvédère et la passerelle). Le nouveau vient s'insérer dans l'ancien par des éléments-tampon traités de manière ludique en forme d'accordéon, exprimant sans équivoque les ajouts. Cette relation ne se limite pas aux bâtiments : le projet établit également des liens avec le site et avec le territoire dans lequel il s'inscrit grâce à l'intégration et à la valorisation au sein d'un vaste parc, le Jardin des



Vue intérieure, le Quartier Silo.

Vue extérieure, la Pass'erelle, le Pass'âge des enfants, le bâtiment-belvédère et le châssis à molettes, le Hangar à Expositions.

Vue extérieure, la Pass'erelle avec le châssis à molettes en arrière-plan.

Photos F. Dor, DOHC, © MRW.

Aventures, d'éléments significatifs de leur histoire (le terril, le tunnel reliant différents puits d'extraction, l'ancienne voie de chemin de fer intégrée dans le réseau RAVeL). De même, le châssis à molettes n'est pas uniquement conservé pour sa fonction symbolique d'élément-signal de l'activité passée. Equipé d'un ascenseur panoramique qui mène le visiteur en haut du chevalement, il est inclus dans le parcours du PASS et devient un « observatoire des paysages ».

Le PASS constitue donc une expérience novatrice à divers points de vue : l'initiative du projet due à la Région wallonne, la thématique, ou encore, l'intervention menée. Une innovation importante réside dans la réaffectation d'un site minier vers une fonction muséale où la référence thématique à l'industrie s'estompe au profit d'une présentation dynamique des sciences et des techniques. Mais la véritable révolution du projet est l'intervention architecturale : un geste fort, à un double point de vue, dû à Jean Nouvel. D'un côté, le mode de présentation des bâtiments anciens laisse apparaître cet aspect brut dans un programme muséal n'entretenant pas de relation directe avec la thématique industrielle. De l'autre, le langage architectural est résolument high-tech et ce malgré l'introduction d'étroites allusions au passé minier. Si de telles audaces ont certes déjà été réalisées sur du patrimoine industriel immobilier, elles ne l'ont sans doute jamais été sur le site d'un ancien charbonnage.

Nathalie VANMUNSTER

Bibliographie

BRICTEUX P., TOMSIN P. & HANNECART-MASURE E., 1995. *Sites et bâtiments industriels anciens de Wallonie*, Namur (Inventaires thématiques), p. 88-89.

DONFUT D., 1994. Frameries. Le charbonnage de Crachet-Picquery. In : PAQUET P., CANNELLA A.-F. & WARZÉE-LAMMERTYN G. (coord.), *Le patrimoine industriel de Wallonie*, Liège (Le patrimoine de Wallonie), p. 201-203.

NOUVEL J., 1999. A propos du Crachet, *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 24, p. 53-60.

PROVIDENCE J.-M., 1999. Le Parc de l'Aventure scientifique, *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 24, p. 61-64.

PROVIDENCE J.-M., 2001. Le message et l'image, *Architecture et musée*, p. 154-161.